TOUTES
LES SPÉCIALITÉS
COLOMBOPHILES
sont en vente à la
Pharm. du Progrès
163, GRANDE-RUE, 163
ROUBAIX

77e Année. — N° 132. Le numéro: 25 centimes MERCREDI 11 MAI 1932.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Nord et limitrophes	22.00	40.00	76.00
Autres départements	23.00	43.00	80.00
Belgique	25.00	48.00	90.00
Union Postale: Tarif A	35.00	70.00	140.00
— Tarif B	50.00	100.00	200.00

ANNONCES / REDACTION

ROUBAIX .... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34, 9.69, 19.06 et 45.63.
TOURCOING .... 26, rue Carnot. Tél. 37.
LILLE .... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
PARIS .... 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49.
MOUSCRON .... 105, rue de la Station. Tél. 5.44.
POSTAUX 87 LILLE

Pour vos Rhumes
vous serez de suite calmés
par l'emploi du
SIROP BERTON
réservé
aux grandes personnes
Le flacon : 9 fr. 00
(impôt compris)
Pharm. du Progrès
163, GRANDE-RUE, 163
ROUBAIX

M. Albert Lebrun est élu Président de la République

par 633 voix, contre 114 à M. Paul Faure, 12 à M. Painlevé et 8 à M. Marcel Cachin

LE MINISTÈRE TARDIEU A DÉMISSIONNÉ

Dans la dignité et le recueillement

La France donne au monde, dans les tragiques et douloureuses circonstances actuelles, le spectacle d'une nation qui sait dompter ses nerfs et conserver, dans le malheur et les difficultés, la maîtrise de soi et ce merveilleux équilibre moral qui lui permettent de rester calme et digne.

L'élection présidentielle qui s'est déroulée, hier, à Versailles, selon les rites prévus, a montré, une fois de plus, que nos institutions démocratiques n'ont rien à redouter de la gravité et de l'imprévu des événements.

La nomination du chef de l'Etat, au lendemain d'un odieux attentat qui privait la nation d'un arbitre respecté et alors que les bruits de la bataille électorale n'étaient pas encore apaisés, revêtait un caractère particulier. Sénateurs et députés ont compris que l'heure n'était pas à l'agitation et aux manifestations et qu'on ne pouvait pas, comme on l'a dit, se battre autour d'un cercueil.

La politique de parti a bien esquissé un mouvement offensif sous le prétexte que les derniers scrutins avaient changé la majorité. M. Paul Painlevé, ancien président du Conseil, a été le « candidat des Gauches » pendant toute la journée de lundi. Mais devant l'attitude de la plupart des groupes républicains des deux assemblées qui avaient décidé de porter à l'Elysée le président du Sénat, M. Albert Lebrun, M. Painlevé s'est retiré. Il faut le féliciter de s'être rendu compte que sa candidature n'avait pas le sens large et modérateur désirable. En résistant à la pression exercée par ses amis, il leur a rendu un grand service, car un échec à Versailles risquait d'amoindrir un succès électoral certain.

Dans ces conditions, l'élection de M. Albert Lebrun se présentait comme une simple formalité. La belle majorité qu'il obtint a transformé son élection en une manifestation de sympathie que la candidature fantaisiste du député socialiste battu, Paul Faure, n'a fait que souligner davantage.

Nul homme politique n'était plus digne que le président du Sénat d'occuper la plus haute magistrature du pays. D'ailleurs, avant que ses amis l'eussent pressenti, son nom était sur toutes les lèvres et le choix de la Nation a précédé celui de l'Assemblée nationale.

M. Albert Lebrun est de la lignée des grands parlementaires. Sa carrière politique offre, comme celle de M. Paul Doumer, un magnifique exemple d'unité. Ferme républicain, il est aussi un ardent patriote et un sincère démocrate. Cet ancien élève de l'Ecole polytechnique a l'esprit précis, méthodique et sa culture générale est grande. Son éloquence est claire, sobre sans recherche d'effet, mais directe et prenante. Ses portraits réalisent assez facilement le type de l'ingénieur, mais sans la raideur distante d'un Sadi Carnot, par exemple.

Comme ministre et président du Sénat, M. Lebrun a donné la mesure de ses facultés de gouvernement et de direction des assemblées. Il saura certainement remplir les hautes fonctions d'arbitre et de conseiller qui lui sont dévolues par la Constitution, avec une admirable sérénité d'esprit, en même temps qu'il représentera avec une grande dignité devant le monde la patrie française.

La tâche du nouveau Président de la République sera difficile, car les circonstances politiques dans lesquelles se trouve la France, en ces heures troublées, vont exiger un sens aigu des réalités, beaucoup de décision et par-dessus tout une grande fermeté de caractère.

Avec son autorité, son expérience, son inlassable bonne volonté et son patriotisme, M. Albert Lebrun est bien l'homme qu'il faut pour faire face à une situation dont l'histoire de la troisième République offre peu d'exemples.

Il peut compter, d'ailleurs, sur le respect, l'affectueuse sympathie et le concours moral de tous les Français qui, sentant que l'heure est grave, éprouvent le besoin de se grouper autour du chef de l'Etat, comme ils se groupent autour du drapeau national.

Louis DARTOIS.

Versailles, 10 mai. — Pour la treizième fois depuis la première élection de Jules Grévy, en application de la Constitution de 1875, l'Assemblée nationale se réunit aujourd'hui pour nommer un Président de la République. Thiers et Mac-Mahon exercèrent successivement la magistrature suprême en qualité de chefs du Pouvoir exécutif. Jules Grévy, qui succéda à Mac-Mahon, le 30 janvier 1879, fut réélu à l'expiration de son septennat le 28 décembre 1885, porta le premier le titre de Président de la République. L'élu de cet après-midi ne sera donc, en réalité, que le douzième Président de la République.

A plusieurs reprises, l'Assemblée nationale fut convoquée avant que le délai de sept ans qui s'écoule normalement entre chaque élection présidentielle se soit écoulée en entier.

La situation particulière de 1932

Mais pour trouver une situation comparable à celle d'aujourd'hui, il faut remonter jusqu'au 27 juin 1894, au surlendemain de l'assassinat de Sadi Carnot.

Cependant, c'est la première fois depuis la proclamation de la troisième République qu'une Chambre sortante doit, au lendemain d'élections générales ayant modifié profondément sa composition, s'unir à la Haute-Assemblée pour accomplir un acte politique aussi important que la désignation du chef de l'Etat.

Les circonstances tragiques qui ont nécessité la convocation de l'Assemblée nationale donneront à la réunion d'aujourd'hui un caractère particulier, empreint à la fois de tristesse et de gravité.

On ne peut oublier, en effet, qu'à pareille époque, l'an dernier, le Congrès s'assemblait dans une atmosphère d'allégresse pour donner un successeur à M. Gaston Doumergue, dont le mandat allait venir à expiration le 13 juin.

C'était le 13 mai 1931. Cette année, la veille de cet anniversaire, la dépouille mortelle de Paul Doumer, après avoir été transportée à l'Elysée, aura été inhumée dans le calme petit cimetière de Vaugirard, aux côtés des quatre fils du défunt chef de l'Etat, morts pour la Patrie. Un tel rapprochement vient naturellement à l'esprit et malgré le soleil qui luit radieux ce matin sur Versailles, une sorte de voile de deuil semble planer sur le palais du grand roi où, ce soir, vers 16 heures, le nom du nouveau Président de la République sortira des urnes du Congrès.

M. ALBERT LEBRUN (W. W. Ph.)

M. Albert Lebrun est seul candidat effectif

Versailles, 10 mai. — Par suite du désistement de M. Painlevé, M. Albert Lebrun demeure seul candidat sérieux. Il n'y aura donc qu'un seul tour de scrutin et son élection au premier tour est certaine avec un nombre important de suffrages.

L'effectif du Congrès est théoriquement de 924 membres: 312 sénateurs et 612 députés, chiffres de la quatorzième législature, mais quatre sièges de sénateurs sont présentement vacants et dix-neuf sièges de députés. En outre, deux députés ayant été récemment élus sénateurs, MM. Ferdinand Bougère et Thoumyre, le total des membres de l'Assemblée nationale est de 889. La majorité absolue serait donc de 450 si tous les parlementaires étaient présents, ce qui paraît douteux.

SUR LA ROUTE DE VERSAILLES

Emouvant contraste La joie de la nature...

C'est exactement comme lors de l'élection de M. Doumer, une journée radieuse, contraste émouvant entre cette joie de la nature et le tragique des circonstances qui, un an après, jour pour jour, rassemble à Versailles pour donner un successeur à M. Paul Doumer ceux qui, le 13 mai de l'an dernier portèrent à la plus haute magistrature du pays le noble homme d'Etat qu'un assassin vient de ravir au respect affectueux de la Nation.

DES GENDARMES VIENNENT PRENDRE LEUR SERVICE POUR ASSURER L'ORDRE A VERSAILLES — (W. de World-photos)

temps ses aménagements essentiels, est prête pour la réunion du Congrès.

La salle, célèbre par les événements qui s'y sont déroulés depuis la fondation de la troisième République, paraît au premier coup d'œil telle qu'elle était pour les précédents congrès. Le grand tableau de Couder, « L'Ouverture des Etats généraux le 5 mai 1789 », frappe d'abord la vue.

Au-dessus du bureau de l'Assemblée et de la tribune réservée au vote des sénateurs et des députés et, le cas échéant, à leurs discours, deux magnifiques tapisseries, signées Le Brun, ornent les murs à droite et à gauche, « Le Printemps et l'Eté », curieuse mythologie où Mars, Vénus, Minerve sont représsentés dans les décors des palais de Versailles et de Fontainebleau. Les sièges qui garnissent la salle sont recouverts de cuir rouge. Ceux qu'occupèrent Thiers et Gambetta portent une inscription commémorative. Les premières travées, face à la tribune, sont résesrvées aux membres du Gouvernement, mais on découvre aujourd'hui, *à la droite de l'assemblée*, une loge amplement voilée de crêpe qui rappelle le deuil national, c'est celle des invités du Président de la République. Les autres loges entourent la salle sur trois côtés. A l'étage supérieur se trouvent les tribunes destinées aux représesntants de la presse et au public.

Les premiers électeurs arrivent

La galerie des bustes qui d'habitude, *les jours d'élections présidentielles* commence à s'animer dès 10 h. du matin, est encore à peu près déserte aujourd'hui à 11 heures. Les parlementaires déjà présents ne sont guère plus d'une vingtaine. Parmi les premiers arrivés, citons MM. Hubert Rouger et Castanet, députés socialistes du Gard, accompagnés de leur collègue du groupe socialiste, M. Salles, de l'Ardèche; MM. Thoumyre, sénateur et Quesnel, député de la Seine-Inférieure; Tranchant, de la Vienne, questeur de la Chambre.

Vers 11 h. 30 arrivent successivement, dans la galerie des bustes, M. Lancien, sénateur; Dalimier, Frot, Malvy, Frossard, députés. Ils sont aussitôt entourés par les représesntants de la presse.

MM. Dalimier et Malvy se réjouissent de la décision prise par M. Painlevé, qui va permettre à l'Assemblée nationale, par une manifestation massive, sans caractère politique, de donner au futur chef de l'Etat le maximum d'autorité. Ils ajoutent que ce résultat sera d'autant plus heureux que la gravité des problèmes qui s'imposeront demain au Parlement, nécessitera la collaboration de toutes les bonnes volontés.

Les premiers trains spéciaux réservés aux parlementaires amènent, vers 11 heures, députés et sénateurs. Les automobiles particulières les conduisent en plus grand nombre aux grands hôtels de la ville. Après une visite à la salle du Congrès, ils s'acheminent vers les hôtels de la ville, où ils ont retenu des tables et ils y retrouvent le Tout-Paris, des personnalités appartenant au monde diplomatique, littéraire, artistique, sportif.

Suivant la tradition, le premier service commence à midi, le second à 14 heures.

Dans un restaurant voisin du palais, avenue de Saint-Cloud, plusieurs tables ont été réservées au groupe socialiste.

La place d'Armes, devant la grande grille, s'anime d'heure en heure. Les soldats en armes coupent les rangs de la foule pour aller prendre position. Le service d'ordre est sévère: seuls peuvent pénétrer dans la cour d'abord, puis dans les couloirs, les porteurs de cartes spéciales. Il est vrai qu'ils sont assez nombreux pour peupler toute cette aile du Palais de Versailles. Le temps reste beau. *Des avions du centre d'aviation de Saint-Cyr* font la ronde autour d'un ballon d'observation d'aérostiers.

Il est de tradition que le président de l'Assemblée nationale offre un déjeuner aux membres du bureau du Sénat et de son cabinet, mais en raison du deuil national consécutif à l'assassinat de Paul Doumer, ce déjeuner n'a pas eu lieu aujourd'hui.

L'importante organisation des services télégraphiques et téléphoniques

La réunion du Congrès exige au Palais de Versailles une importante organisation de services télégraphiques et téléphoniques, qui a été réalisée sous la direction de MM. Pignochet, directeur général et Goupy, inspecteur.

Cette organisation est placée sous les ordres de M. Guillot, receveur du bureau de poste de la Chambre. Le service télégraphique fonctionne plus spécialement sous la direction de M. Sauzede, contrôleur principal. Il comporte seize claviers Baudot, les mêmes que ceux qui sont en service au « Journal de Roubaix » et quatre appareils Hughes reliés au Central de Paris, dix-huit claviers Baudot et deux Hughes en relation avec le Central Bourse.

Des communications directes ont, en outre, été établies avec Brest, Londres, les grandes agences.

Le service téléphonique comprend soixante-quinze cabines spécialisées ou non, destinées aux grandes organisations journalistiques de Paris, de province et de l'étranger. Seize cabines d'autre part, sont réservées aux membres du Parlement.

AVANT LA SÉANCE

L'arrivée de M. Albert Lebrun

A une heure précise, M. Lebrun, président de l'Assemblée nationale et *candidat à la présidence de la République*, pénètre dans la galerie des bustes, accompagné par MM. Bonnefoy-Sibour, préfet de Seine-et-Oise; Magre, directeur; Ferry et Hannoun, directeurs adjoints et les autres membres de son cabinet, ainsi que par MM. Julien, directeur de la Sûreté générale; Bouvier, chef de cabinet et Sisteron, contrôleur général de la Sûreté générale. M. Albert Lebrun serre la main des quelques sénateurs, députés et journalistes qui s'inclinent à son passage et le saluent respectueusement.

Il gagne aussitôt l'appartement qui lui est réservé. Les couloirs du Congrès et en particulier la galerie des bustes, à peu près déserts à l'heure du *déjeuner*, reprennent peu à peu leur animation.

Cependant, le ton des conversations, d'ordinaire assez bruyant, est plus réservé que de coutume en raison de la gravité des circonstances.

Le flot des arrivants

Parmi les arrivants, on remarque MM. Emery, Jean Bosc, Schrameck, sénateurs, ainsi que M. le Marquis de Moustier, qui donne le bras à son fils, le comte de Moustier, réélu député du Doubs.

Viennent ensuite quelques députés sortants qui n'ont pas été réélus, comme MM. Gaston Gérard, Fernand Brun, Gignoux, Taton-Vassal, Genebrier, de Monicault, des Lyons de Feuchin, Jean Hennessy. Puis se présente un véritable flot de députés socialistes, qui se rendent à la réunion de leur groupe.

M. Léon Blum, très entouré par ses collègues, avec lesquels il s'entretient, MM. Vincent-Auriol, Renaudel, Grumbach, Salengro, Evrard, Caboulives, Alexandre Varenne. Quelques instants après passe rapidement dans la galerie des bustes M. Chiappe, préfet de police, suivi de M. Guichard, directeur générale de la police municipale. M. Herriot, au contraire, s'attarde à parler avec les journalistes. Il ne fait aucune allusion aux événements politiques, mais parle seulement des actes d'héroïsme des sauveteurs de la catastrophe de Lyon. Arrivent encore MM. Mahieu, ministre de l'Intérieur; Champetier de Ribes, ministre des Pensions; Paul Reynaud, garde des Sceaux; Chauveau, ministre de l'Agriculture; Marraud, ancien ministre, qui fut candidat au second tour il y a un an; Ferdinand Bougère, Albert Peyronnet, Capus, Desjardins.

Au fur et à mesure que l'heure d'ouverture de la séance approche, les membres de l'Assemblée arrivent de plus en plus nombreux, mais ils ne s'attardent guère dans la galerie des bustes et pénètrent rapidement dans les couloirs intérieurs, où se trouvent les salons mis à leur disposition.

LA CHAPELLE ARDENTE OU REPOSERA JUSQU'A JEUDI, A L'ELYSEE, LE CORPS DE M. DOUMER (Mondial Photo Presse.)

Une note de deuil assombrit la salle du Congrès

A partir de 13 h. 35, les membres de l'Assemblée Nationale pénètrent peu à peu dans l'enceinte et gagnent leurs places respectives que leur indiquent les huissiers. Les galeries et tribunes sont déjà fort garnies. Elles sont cette année assombries, la plupart des dames étant revêtu des robes de couleur foncée souvent noires. La loge des invités du Président de la République vide, toute voilée de crêpe, met encore une note de deuil dans la salle où les sénateurs et députés s'entretiennent à voix basse sans se livrer aux démonstrations de joie bruyante ni aux controverses politiques habituelles dans un Congrès.

Il est 1 h. 30, lorsque M. André Tardieu, en chapeau haut de forme, arrive au Palais de Versailles. Affable comme d'habitude, mais le visage empreint de gravité. Il s'arrête quelques secondes auprès de quelques parlementaires et journalistes dont il serre cordialement la main, puis il se rend au salon réservé aux ministres.

M. Paul Faure, secrétaire général du parti socialiste, est candidat

Le Groupe socialiste a décidé de porter ses suffarges sur le nom de M. Paul Faure, secrétaire général du parti, qui a été battu au premier tour dans la deuxième circonscription du Creusot, par M. Bataille.

M. Marcel Cachin, candidat communiste

Les communistes se conformant à la tradition de leur parti, ont décidé de porter leurs suffrages sur l'un d'entre eux, M. Marcel Cachin, battu dimanche par le suffrage universel.

Les réunions de groupes

Versailles, 10 mai. — On assure que quelques députés socialistes, estimant que la manifestation à laquelle le groupe a décidé de se livrer sur le nom de M. Paul Faure n'aura aucune portée politique, auraient l'intention de ne pas s'y associer. D'autre part, le groupe Radical-Socialiste a décidé de laisser à ses membres toute liberté de votre, mais la plupart des membres du groupe ont fait connaître qu'ils accorderaient leurs suffrages à M. Lebrun.

Plusieurs groupes, notamment ceux de l'Action Démocratique et Sociale ont tenu des réunions très brèves avant la séance. En l'absence de toute compétition, ils ont décidé de voter pour M. Lebrun.

La séance du Congrès

A 14 heures précises, M. Albert Lebrun, en habit, précédé des huissiers à chaîne et suivi des membres du bureau de l'Assemblée nationale, prend solennellement place au fauteuil présidentiel. Les sénateurs et députés se lèvent et, de la gauche à la droite, applaudissent chaleureusement le président de l'Assemblée. L'extrême-gauche reste silencieuse. MM. André Tardieu, P.-E. Flandin, Paul Reynaud,

Les départs de Paris

Paris, 10 mai. — A 10 h. 15, le convoi réservé aux membres du Gouvernement, aux présidents et membres des bureaux des deux Chambres, a quitté la gare des Invalides avec une cinquantaine de voyageurs, parmi lesquels on remarquait plusieurs journalistes, mais pas un seul ministre. M. Feuza arriva le premier, avec une demi-heure d'avance, bientôt suivi de M. Labrousse, questeur du Sénat et de M. Hamelin. M. Delsol, qui arriva au moment du départ du convoi, dut prendre sur une autre voie un train normal. A 12 h. 40, un second train spécial a quitté la gare des Invalides. A 12 h. 43, à la gare Saint-Lazare et à 12 h. 55, à la gare de Montparnasse, des trains spéciaux ont emmené d'autres membres du Congrès.

La salle du Congrès

Grâce à l'activité déployée depuis quarante-huit heures par le personnel administratif des deux Chambres, la salle des séances de l'Assemblée nationale, qui conserve d'ailleurs en tout

l'aurore et les arbres sont en fleurs tout au long de la route boisée de Paris, par Suresnes et Ville-d'Avray, jusqu'au Palais de Versailles. Mais la mort de M. Doumer imprime au Congrès d'aujourd'hui un caractère tragique. D'ordinaire, un élu à Versailles c'est un jour de fête. Rien de semblable aujourd'hui. Le calme et la sérénité de la vieille cité frappent encore davantage le voyageur qui, vers 10 h., pénètre dans la cour d'honneur du Palais. Tout au long du parcours, les automobiles, en une file presque ininterrompue, amenant au Congrès ses

Le soleil luit chaud et clair depuis acteurs habituels, sont canalisées par un service d'ordre discret de gendarmes et de gardes mobiles.

Le long de la côte de Picardie au carrefour de Ville-d'Avray, des pelotons bivouaquent. Des gardes républicains sont postés et attendront jusqu'au soir le passage de l'élu, pour lui faire une haie d'honneur.

A 10 h. 15, l'animation est déjà grande dans les couloirs du Congrès. Journalistes, employés des P.T.T. et surtout huissiers et gardiens de la questure du Sénat et de celle de la Chambre, à qui incombent la difficile mission d'accueillir quelques neuf cents parlementaires, les membres du corps diplomatique et les hauts fonctionnaires des grandes administrations et leurs invités et de trouver une place pour chacun.

A partir de 10 h. 30, les trains dits « parlementaires » amènent des sénateurs et des députés, peu nombreux du reste. Le plus grand nombre d'entre eux, en effet, arrivent en auto. Celles-ci se rangent dans la cour d'honneur, sur les emplacements réservés.

Les gigantesques statues de pierre ont été enlevées et la cour, qui paraissait déjà grande, semble maintenant immense.